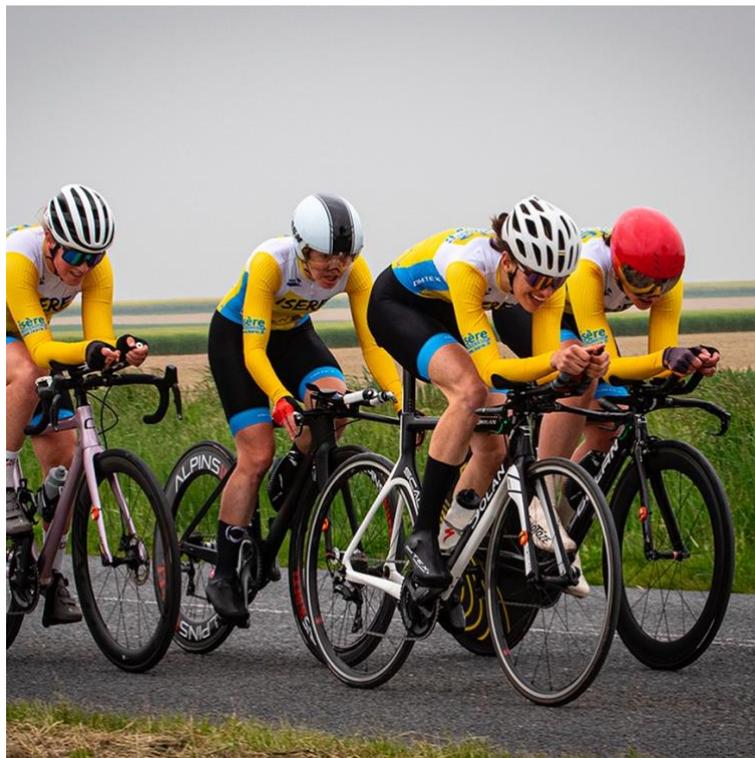




PROJET ASSOCIATIF 2025-2028



COMITE DEPARTEMENTAL ISERE DE CYCLISME

180 boulevard de Charavines

38500 VOIRON

SOMMAIRE

Editop 3

1. Qui sommes-nous ?p 4

1.1. L'association

1.2. Les activités

1.3. Le fonctionnement

1.4. Le budget

1.5. Les acteurs

**2. Orientations et actions à
mettre en œuvre**p 12

2.1. ORIENTATION 1 : développement de la pratique cycliste

2.2. ORIENTATION 2 : gouvernance

2.3. ORIENTATION 3 : communication et outils numériques

2.4. ORIENTATION 4 : modèle économique et partenariats

Coordonnéesp 18

Edito

Ce projet associatif a été élaboré de manière collaborative par l'ensemble du Conseil d'Administration du Comité Départemental de Cyclisme de l'Isère, avec le soutien de son Conseiller Technique et Agent de Développement. Il vise à renforcer la place du CD38 comme acteur central, agile et engagé du développement du cyclisme en Isère. À la croisée des enjeux sportifs, sociaux, économiques et environnementaux, ce nouveau cycle doit permettre à chaque pratiquant, du jeune coureur au cycliste loisir, de trouver sa place.

Conçu comme un cadre de référence pour l'olympiade 2025-2028, ce projet met en lumière les grandes orientations à suivre au cours des prochaines années. Il poursuit plusieurs objectifs essentiels :

1. Définir les actions à mener dans le cadre d'une stratégie départementale cohérente ;
2. Fournir aux responsables de commissions une lisibilité sur leurs priorités et les ressources mobilisables ;
3. Offrir aux partenaires institutionnels et privés une vision partagée des objectifs du comité, facilitant leur engagement selon leurs moyens et leurs politiques ;
4. Clarifier les orientations du comité pour les clubs affiliés, afin qu'ils puissent les intégrer à leur propre dynamique associative.

Le Comité Départemental de Cyclisme de l'Isère (CD38) poursuit sa mission d'intérêt général en faveur du développement du cyclisme sous toutes ses formes. Dans la continuité de ses actions passées et à l'orée de l'olympiade 2025-2028, le comité souhaite adapter ses méthodes, renforcer ses actions territoriales et affirmer un projet associatif cohérent, humain, économique et durable.

Ce document présente à la fois un état des lieux actuel du CD38 et les perspectives d'évolution à travers des actions concrètes à mettre en œuvre dans les années à venir.

Tous en selle !



Marine SEVOZ – Présidente du comité départemental Isère de cyclisme

1. Qui sommes-nous ?

1.1. L'ASSOCIATION

Depuis sa déclaration en préfecture le 26 janvier 1982, et son enregistrement sous le numéro 0381011411, le Comité Départemental de l'Isère de Cyclisme, développe une mission d'intérêt public.

Le CD38 a la volonté de promouvoir le cyclisme sous toutes ses formes, en intégrant à ses actions les fonctions sociales et éducatives de la pratique afin que le cyclisme soit un support de citoyenneté, mais aussi pour objet la défense des intérêts des cyclistes.

Son siège social est basé à Voiron, au sein de Tremplin Sport Formation, 180 boulevard de Charavines, ou il dispose d'un bureau en location depuis le 1^{er} janvier 2025.

Un salarié intervient à temps plein dans le cadre de la gestion administrative et sportive. Pour ce qui est des autres intervenants, plusieurs professionnels interviennent que ce soit dans le cadre de la structure sportive que porte le comité à Voiron et pour lequel une comptable intervient également.

D'un point de vue sportif, le Comité Départemental fonctionne majoritairement grâce à du personnel bénévole.

L'administration de l'association se fait à travers un conseil d'administration de 18 membres maximum et géré au quotidien par un bureau composé d'un(e) président(e), d'un(e) trésorier(e) et d'un(e) secrétaire. Le Conseil d'Administration se réunit au moins 5 fois par an.

Le Comité Départemental se réunit en Assemblée Générale au moins une fois par an.

1.2. Les Activités

➡ Formation : Écoles de Cyclisme



Le département de l'Isère compte sur son territoire 7 écoles de cyclisme pluridisciplinaires labélisées « École Française de Vélo » par la FFC. Cette activité mise en place par nos clubs assure une formation optimale auprès de nos jeunes cyclistes de 7 à 14 ans. Ce public est une priorité pour le Comité Départemental.

Ce jeune public pourra au cours du temps acquérir des qualités indispensables à leur évolution futures : l'attitude, l'équilibre, la motricité, et une connaissance accrue du code de la route et de ses dangers...

Cette pluridisciplinarité permet à nos jeunes d'être à l'aise dans le plus de pratiques possibles : route, cyclo-cross, VTT, trial, BMX, piste... Cette multiplicité de pratique amènera le pratiquant à son meilleur potentiel pour les catégories futures (U17-U19-U23...).

Le comité de l'Isère organise chaque année le Trophée Départemental du Jeune Cycliste ainsi que le Trophée Interdépartemental du Jeune Vététiste en partenariat avec les comités départementaux de la Drôme et de l'Ardèche.

Cette structuration de la pratique permet aux jeunes pratiquant de s'aguerrir sur un calendrier de compétition complet.

➡ **Compétitions : U17 / U19**



Le suivi des coureurs des catégories u17 et u19 est une priorité du comité départemental dans le cadre de leur formation. Le rôle que le comité s'est donné ces dernières années est d'organiser un calendrier de compétition au niveau régional et national pour ces deux catégories au travers de sélections départementales.

L'objectif est d'offrir aux coureurs isérois un calendrier le plus intéressant possible sans les obliger à quitter leurs clubs formateurs.

Le comité départemental met donc en place des stages de regroupement, de perfectionnement et de détection afin d'optimiser la progression et les performances des coureurs isérois.

➡ **Haut niveau : Isère Cyclisme Études**



Depuis la rentrée scolaire 2021, le Comité Départemental est porteur d'une structure sport – études basée à Voiron et nommée ICE (Isère Cyclisme Études).

Cette structure, basée sur le site de Tremplin Sport Formation résulte d'une fusion du pôle Espoir VTT de Voiron, de la section sport-études de cyclisme traditionnel de Grenoble et de la section sportive de BMX du club de Voiron-Voreppe BMX.

L'objectif est d'accompagner au mieux des cyclistes à fort potentiel en leur fournissant un suivi d'entraînement personnalisé ainsi qu'une structure de haut niveau, incluant un internat, un suivi scolaire et médical ainsi qu'un ensemble d'outil d'amélioration de la performance.

Le Conseiller Technique Départemental du comité a pour mission la coordination et l'évolution de la structure.



➡ Féminines : Collectif Féminin Isère

Créé en septembre 2021, le collectif a pour objectif de développer la pratique du cyclisme féminin en Isère.

Le projet s'adresse aux féminines licenciées à la Fédération Française de Cyclisme dans le département de l'Isère, à partir de 16 ans (catégorie U19) et il est unique en France.

Il permet à des filles, qui sont isolées dans leurs clubs, de participer à des compétitions en équipe.

➡ ORGANISATION DE STAGE ET DE RASSEMBLEMENT

Le comité a pour mission d'organiser des rassemblements d'initiation et/ou de perfectionnement dans toutes les pratiques qui tombent dans son champ.

Ce type de stage ou de rassemblement permettent l'apprentissage et la progression de nos coureurs dans un cadre dynamique et positif. Ces stages permettent aux coureurs isolés dans le département de faire connaissance avec les autres pratiquants et d'améliorer l'efficacité des potentielles sélections départementales.



➡ FORMATIONS FÉDÉRALES

Les formations fédérales sont majoritairement orientées vers les intervenants bénévoles des clubs dans le but de les rendre les plus compétents possible dans le cadre de leur engagement.

La fédération met en place un parcours de formation qui permet à chacun d'évoluer dans le cadre de son intervention et d'avoir une reconnaissance de ces formations sous la forme d'un diplôme fédéral.

Le cursus de formation suit les étapes suivantes : Animateur Fédéral, Educateur Fédéral, Entraîneur Fédéral. Ces étapes permettent d'évoluer entre la prise en charge d'un groupe d'école de vélo chez les jeunes jusqu'au suivi d'un groupe de compétiteur pour des catégories d'âge plus élevés.

Notons également l'importance dans le cadre des formations de celle des arbitres qui est absolument nécessaire pour le bon fonctionnement de nos compétitions.

Le CD38 associé au Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes prend en charge une partie de ces formations en étant facilitateur technique et en mettant à disposition des encadrants pour ces formations.



➡ SAVOIR ROULER A VELO

Avec l'avènement de la mobilité verte, l'usage du vélo comme moyen de locomotion, notamment dans les métropoles, est à l'origine d'un plan national de l'apprentissage du vélo. Ainsi, le « Savoir Rouler à Vélo » est un programme gouvernemental qui vise à rendre les jeunes autonomes à vélo et dans la circulation à la sortie de l'école primaire.

Le CD38 accompagne les clubs sur le terrain au travers d'une aide sur les plans de la communication, d'un apport technique (matériel) et humain (intervention du Conseiller Technique Départemental).

➡ SPORT SANTÉ



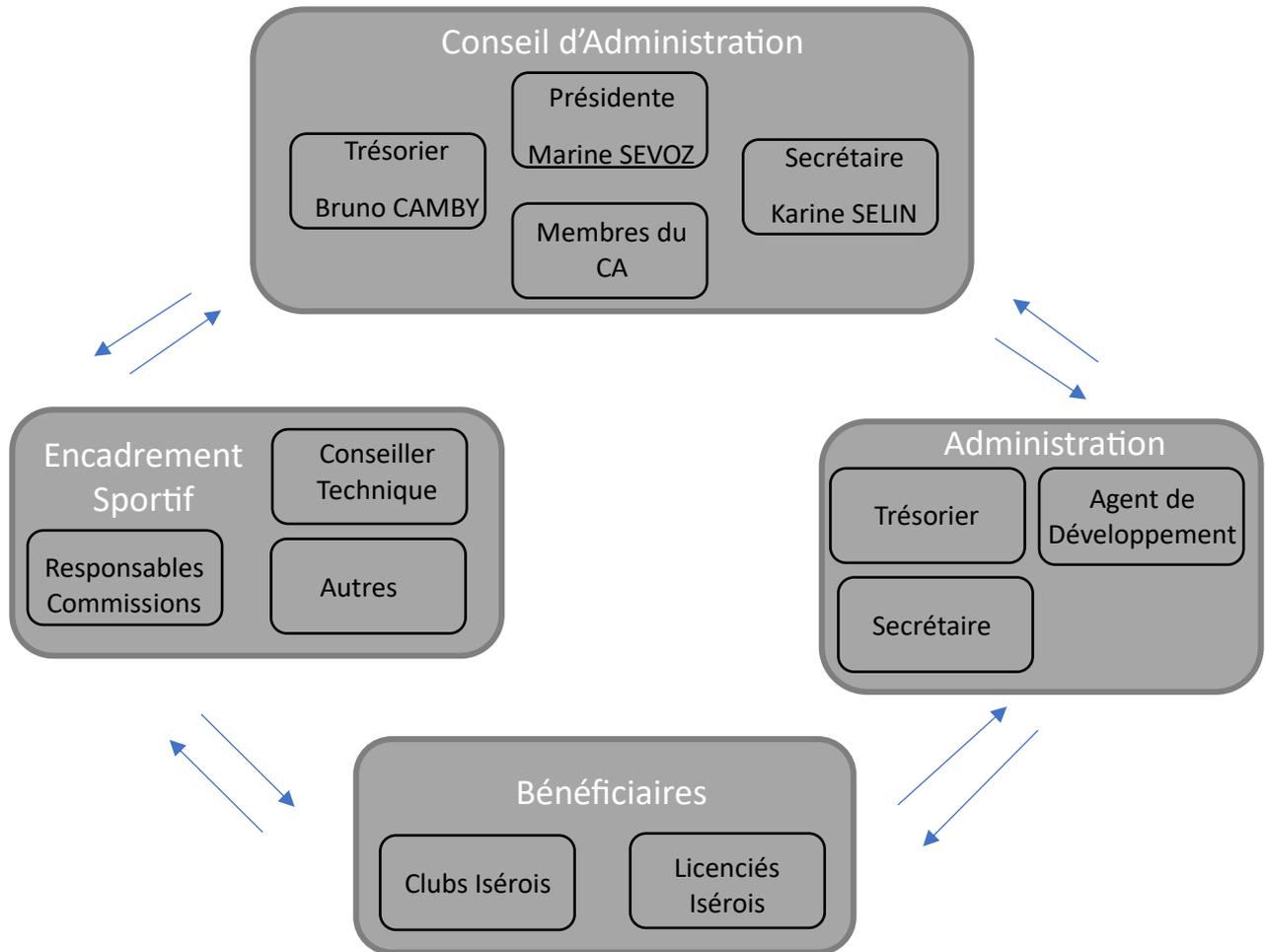
Dans une société où la sédentarité est à l'origine de graves problèmes de santé (notamment cardiovasculaires), l'intérêt du sport n'est plus à démontrer dans l'amélioration de la qualité de vie.

Dans ce cadre, le vélo présente l'avantage d'apporter peu de chocs aux patients et de pouvoir adapter facilement l'intensité et ainsi adapter la pratique en fonction des pathologies rencontrées.

Cette reprise de la pratique pour des personnes sédentaires ou ayant subies des pathologies lourdes doit obligatoirement être accompagnée d'un médecin du sport et d'un accompagnateur diplômé.

Dans ce cadre, le CD38 fait la promotion de cette pratique et encourage ses clubs à développer des sections spécialisées au sein de leurs structures.

1.3. Le Fonctionnement



Organigramme Fonctionnel du CD38 (saison 2024-2025)

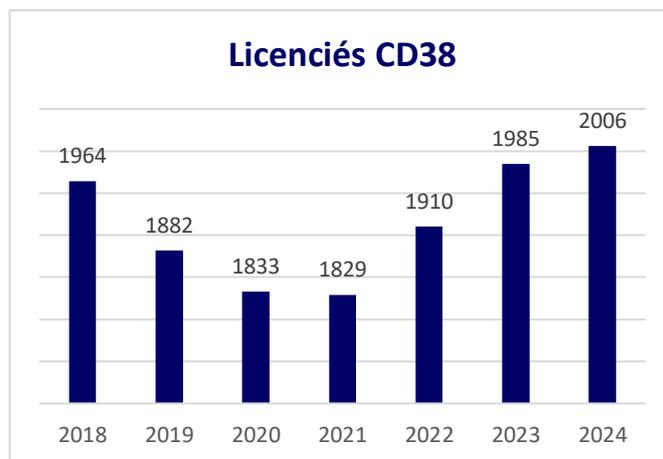


Tableau d'évolution des licenciés entre 2018 et 2024

➔ ENCADREMENT

Le comité fonctionne au quotidien grâce à un travail commun entre son Conseiller Technique, salarié à temps plein et aux membres du Conseil d'Administration, tous bénévoles. Lors d'actions spécifiques, les encadrants bénévoles ou salariés mis à disposition par les clubs isérois viennent apporter leur aide au comité.

➔ BÉNEFICIAIRES

Le Département compte pour l'année en cours (2024), 2006 licenciés pour 40 clubs. Cela en fait l'un des principaux comités de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

➔ BÉNEVOLES

Contrairement à l'olympiade précédente, le nombre de bénévoles impliqués au sein du Conseil d'Administration a augmenté et l'implication de ces bénévoles également. Ces bénévoles sont majoritairement des parents de compétiteurs ou d'anciens coureurs du CD38 qui décident de s'impliquer.

➔ ADMINISTRATIF

Les membres du bureau assistés par le Conseiller Technique Départemental sont les gérant au quotidien de la partie administrative. Une comptable est employée quelques heures par semaine pour soutenir le CA sur la partie financière. Le CTD est lui en charge de l'organisation quotidienne des actions à savoir : le suivi du pôle espoir, la préparation des compétitions, la gestion d'une partie des emails et la relation avec les clubs.

Les membres du bureau se chargent de la relation avec les institutions (département, région) et les partenaires.

1.4. Le Budget

Le budget du comité se situe approximativement autour de 230 000€. Ce budget a connu une forte augmentation depuis la dernière olympiade en raison de la gestion courante de la structure Isère Cyclisme Etudes dont le montant est d'environ 191 000€. Dans le fonctionnement défini entre les différentes parties, le CD38 centralise le paiement des familles et les redistribue aux différents prestataires (hébergement, entraîneurs).

Le budget annuel de fonctionnement du comité est de 39 000€. Les dépenses sont consacrées aux salaires, aux compétitions et stages ainsi qu'aux frais généraux de fonctionnement tandis que les recettes proviennent majoritairement des subventions, des cotisations et des participations des familles lors des déplacements.

Dépenses
231 000€ : Achat d'équipement,
Déplacement, Engagement, Salaire, Charges

Recettes
231 000€ : Mécénat, Ministère, Comité
Régional, Fédération, Sponsoring

Budget Simplifié du Comité Départemental en 2024

➡ COTISATIONS :

Les cotisations représentent une importante source de revenu pour le CD38, elles sont votées annuellement lors de l'AG. Il s'agit pour chaque club d'un montant fixe.

➡ PARTICIPATIONS :

Pour chaque évènement (courses ou stages) qui engendre des frais, une participation financière de 75€ par week-end ou 100€ pour 3 jours est demandé aux coureurs afin de couvrir une partie des frais d'hébergements et de restauration.

➡ SUBVENTIONS :

Les subventions sont essentielles au fonctionnement et à l'équilibre de la structure. Elles proviennent majoritairement du comité régional via son aide aux comités départementaux. Des subventions proviennent également du Contrat objectif Sport Isère (COSI) en fonction des actions qui sont menées par le CD38.

➡ SALAIRE :

La masse salariale constitue la plus grosse charge financière pesant sur le comité, avoisinant les 27 000€ en 2024.

➡ STAGE ET COMPETITIONS :

Les frais de compétitions et stages, autres que le salaire lié à l'encadrement, résidant dans le transport, l'hébergement, et la restauration lors des déplacements, mais aussi dans les engagements aux compétitions qui varient selon les catégories.

Les compétitions de cyclisme dans les catégories qui nous concernent (u17, u19 et féminines), se déroulent majoritairement sur 2 ou 3 jours, ce qui implique de réserver des nuitées. De plus, la majorité de ces déplacements se font à plus de 3 heures de route. Lorsqu'un bénévole utilise sa voiture pour réaliser le déplacement, ce dernier est remboursé à hauteur de 0.30€ par kilomètre. Le véhicule du comité est utilisé dans l'immense majorité des déplacements mais il est également toujours nécessaire d'utiliser un véhicule supplémentaire (qui peut être prêté par un club).

1.5. Les Acteurs

➡ COMITE REGIONAL AURA

Le comité Régional soutient le CD38 au travers d'une aide au financement ainsi que par un soutien technique au quotidien. Le CD38 met son Conseiller Technique à disposition en cas de besoin pour des interventions ponctuelles sur le terrain ou pour animer des formations fédérales.

➡ LES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Le soutien des collectivités telles que le département de l'Isère, le pays Voironnais et les communes d'accueil lors de l'organisation d'évènements permettant la mise en place du projet associatif du comité sur l'ensemble du territoire.

➡ LES CLUBS

Les clubs isérois sont le maillon central du projet. Si le comité agit c'est avant tout pour et avec eux. Ce sont les clubs qui agissent au plus près du terrain pour permettre la pratique de nos licenciés.

➡ TREMPLIN SPORT FORMATION

Tremplin Sport Formation (TSF) est un acteur majeur dans l'organisation de nos activités. TSF accueille ICE depuis la rentrée 2021. Depuis janvier 2025, le bureau du CD38 est également localisé au sein de TSF.

2. ORIENTATIONS ET ACTIONS A METTRE EN ŒUVRE pour 2025-2028

2.1. ORIENTATION 1 : développement de la pratique cycliste

Objectifs :

OBJECTIF 1 : Pérenniser et Développer les actions existantes et encourager les pratiques émergentes			
Action	Pilote	Partenaires / soutien	Résultats
N°1 : Sélections Départementales	CD38	Clubs / CR AURA / Coureurs	CdF U17 UCI u19
N°2 : Stages et Rassemblements	CD38 Clubs	Clubs / Coureurs	Nombres de participants
N°3 : Développement des Trophée Départementaux : TDJC ; TIDJV	CD38	Coureurs	Taux de participation
N°4 : Développement des pratiques BMX, DH, Enduro	CD38 Commission Multi-pratique	Clubs / Conseil Général / CR AURA	Nombre d'actions mises en place

OBJECTIF 2 : Accompagner les coureurs dans leur double projet scolaire/sportifs			
Action	Pilote	Partenaires / soutien	Résultats
N°1 : Accompagnement Individuel des élèves de la structure ICE	CD38 via ICE	TSF / Etablissements Partenaires	- Résultats scolaires - Résultats sportifs - Retour des sportifs, familles, intervenants
N°2 : Communication	CD38 via ICE		Posts Instagram / Facebook

Actions clés :

- Détection et accompagnement des jeunes via les clubs et ICE
- Intégration de disciplines innovantes et compétitions alternatives (pumptrack, e-cycling)

Indicateur de suivi :

- Augmenter le nombre de licenciés de + 10% d'ici 2028

2.2. ORIENTATION 2 : gouvernance

Objectifs :

OBJECTIF 1 : Démarche Participative des Clubs			
Action	Pilote	Partenaires / soutien	Résultats
Communiquer auprès de nos clubs adhérents sur la manière d'intégrer le CD38	CD38	Clubs	Nombre d'actions mises en place
Augmenter le nombre d'élus au CA	CD38	Clubs / Bénévoles	Nombre d'élus lors des AG

OBJECTIF 2 : Impliquer d'avantage les éducateurs			
Action	Pilote	Partenaires / soutien	Résultats
Formation Fédérale des Bénévoles	CD38	CR AURA	Nombre d'encadrants formés
Création de moyens de communication entre éducateurs	CD38		Mise en place de canaux whatsapp

OBJECTIF 3 : Structurer l'Équipe Technique Départementale			
Action	Pilote	Partenaires / soutien	Résultats
Mise en place d'un comité de sélection pour les U17 et U19	CD38	CTD – agent de développement du CD38	Création du comité
Création d'une réelle équipe Technique pour l'encadrement	CD38	Clubs	Structuration de l'équipe

Actions clés :

- Assemblées générales participatives et conviviales
- Création de comités de sélection (U17/U19)
- Formation continue des encadrants et arbitres
- Déclinaison locale du "guide du bénévolat sportif"

Indicateurs de suivis :

- Augmenter le nombre d'encadrants/arbitres formés de + 30% par rapport à 2024

2.3. ORIENTATION 3 : communication et outils numériques

Objectif :

OBJECTIF 1 : Améliorer la communication auprès des clubs et des partenaires			
Action	Pilote	Partenaires / soutien	Résultats
N°1 : Publication d'informations via les différents supports du comité	CD38	CR AURA / CDOS	Création de posts
N°2 : Communication des Actualités via le site internet du comité	CD38	Clubs / CR AURA	Nombre de vues sur les posts

Actions clés :

- Refonte du site internet du CD38
- Campagnes ciblées sur les réseaux sociaux
- Newsletter trimestrielle pour les clubs
- Partage de tutoriels fédéraux, formulaires numériques

Indicateur de suivi :

- Étendre la visibilité numérique : doublement du trafic web et réseaux sociaux

2.4. ORIENTATION 4 : modèle économique et partenariats

Objectifs :

OBJECTIF 1 : Organisation d'Évènements			
Action	Pilote	Partenaires / soutien	Résultats
Prendre en charge des évènements récurrents (championnats, AG...)	CD38	Clubs / Département / Région / CR AURA / TSF	Mise en place d'évènements
Participations à l'organisation d'évènements Nationaux (championnats de France)	CD38 / CR AURA	Clubs / FFC / Partenaires institutionnels	Création d'évènements
Assistance d'organisation aux clubs	Clubs / CD38	Préfecture / Communes	Création de nouvelles épreuves régionales

OBJECTIF 2 : Recherche de Partenariat Privé			
Action	Pilote	Partenaires / soutien	Résultats
Création d'un dossier de partenariat	CA CD38	Clubs	Book de sponsoring
Communication du dit dossier aux entreprises privés du département	CD38	Chefs d'entreprises	Prise de contact de la part de partenaires
Signature de convention de partenariat avec des entreprises privées	CD38	Partenaires privés	Nouveau budget

Actions clés :

- Création d'un dossier de partenariat local
- Développement d'évènements lucratifs (stages, séjours)
- Mobilisation autour des évènements phares (Championnats de France 2025 et 2026)
- Collaboration renforcée avec les collectivités et entreprises locales

Indicateur de suivi :

Obtenir des partenariats privés (équipementier, matériel)

Coordonnées

Comité départemental Isère de cyclisme

Chez Tremplin Sport Formation

180 boulevard de Charavines

38500 VOIRON

<https://comiteiserecyclisme.fr/>

isere.cyclisme@gmail.com

Présidente : Marine SEVOZ - 06 45 52 12 95 – comite.isere@gmail.com

page facebook : Comité Isère Cyclisme 38

page instagram : @comite_isere_cyclisme

